



## Mairie de ROULANS

34 grande rue  
25640

### Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du jeudi 27 octobre 2022

Le conseil municipal de la Commune de ROULANS, régulièrement convoqué en date du 21/10/2022, s'est réuni en mairie de ROULANS **jeudi 27 octobre 2022** à 20 h sous la présidence de M. JACQUOT Alain, Maire.

Etaient présents :

Gérard BRIE – Christian BRUCKERT - Hervé DUBOIS-DUNILAC – GAFFIE Marguerite – Véronique GARNIER - Alain JACQUOT – Cyril HESS - Emmanuelle LAGIERE – Corinne MAIRET - Jean-Luc PAUTHIER – Colette PERROT – Catherine TRONCIN - René TRUCHE

Absents :

- Valérie DONEY qui a donné pouvoir à Véronique GARNIER
- Louis HUMBERT qui a donné pouvoir à René TRUCHE
- Corinne MAIRET qui a donné pouvoir à Gérard BRIE

Secrétaire de séance : Marguerite GAFFIE

#### Approbation de la séance du jeudi 29 septembre 2022

Après lecture par le maire, le procès-verbal de la dernière séance du conseil est approuvé à l'unanimité.

#### ORDRE DU JOUR

- Attribution marché de travaux Aménagement zone « Ages et Vie »
- Rénovation de la route de Douvot
- Aménagement Rue Vergers : plan topo et maîtrise d'œuvre
- Abords du gymnase : installation garde-corps, avenant lot carrelage et contrat d'entretien chaudière
- Modification durée de travail d'un adjoint technique
- Actualisation tarifs remplacement vaisselle
- Nouvelle délibération ONF pour vente résineux
- 

[Tapez ici]

## 2022.73 - AMENAGEMENT ZONE DE LA CRECHE ET « AGES ET VIE »

### ► Vente de terre

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de vendre la terre, qui sera dégagée lors des travaux, au prix de 10 E le m<sup>3</sup>. Il s'agit de très bonne terre végétale.

### ► Attribution des marchés de travaux

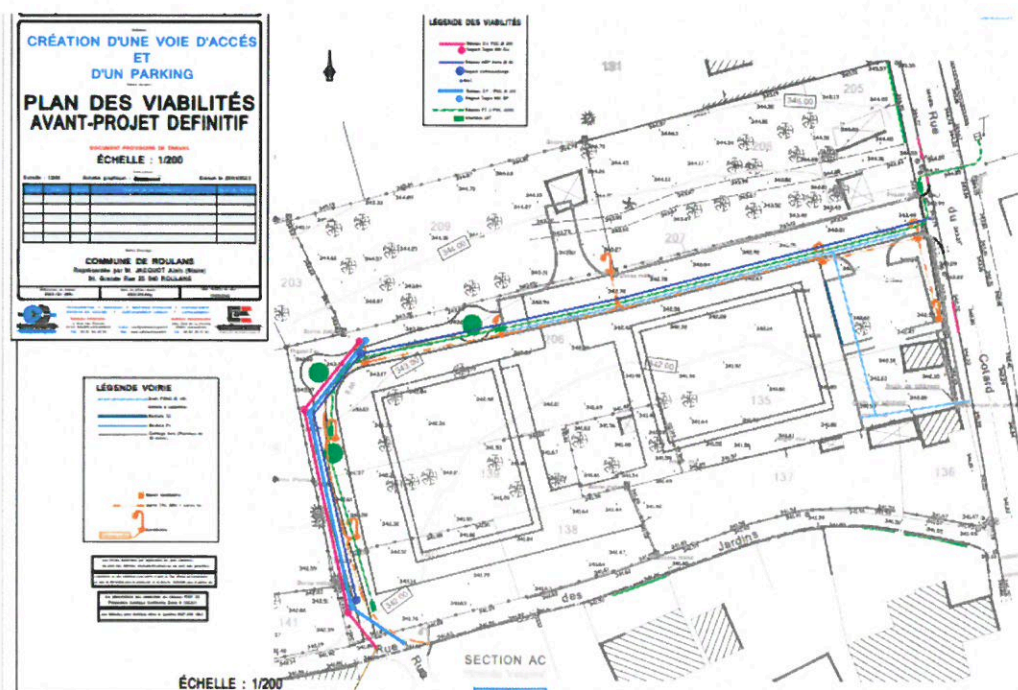
Le maire expose que, suite à l'appel d'offres dématérialisé via le site Synapse, 4 entreprises ont déposé une offre de prix, avant la date limite du 3 octobre 2022.

Après examen, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'attribuer les lots pour l'aménagement de la zone de la micro-crèche et de la structure « Ages et Vie » comme suit :

► Lot 1 – Terrassement – Voirie	..... ROULANS T. P.	pour 127 855.00 E
► Lot 2 – Réseaux	..... ROULANS T. P.	pour 39 640.00 E
	Total H. T.	167 495.00 E
	Total T. T. C.	200 994.00 E

Les travaux commenceront après l'obtention du permis de construire, déposé le 3 octobre dernier pour la structure « Ages et Vie ».

Le maire est mandaté pour la signature des marchés correspondants et de toutes pièces s'y rapportant. Les crédits budgétaires pour cette opération ont déjà été ouverts au B. P. 2022 (200 000 E ttc).



[Tapez ici]

## 2022.75 - ABORDS DU GYMNASE ET SALLE DE GYMNASTIQUE

L'exposé du maire entendu, l'assemblée,

- décide et s'engage à réaliser les travaux ci-dessous relatifs au gymnase et à la salle de gymnastique :

▶ Crépis Ensemble des façades ..... 78 028.24 E (10 pour, 4 abstentions)

(+ 7 473.07 E H. T. par rapport au tarif annoncé au dernier conseil pour purge de la façade qui sonne creux)

▶ Pose grillage rigide et garde-corps ... 10 299.00 E

Sur murs extérieurs (obligatoire vu la hauteur)

TOTAL H. T. .... 88 327.24 E

- sollicite l'aide financière de l'Etat et du Département du Doubs pour la réalisation de cette opération.

Sont choisis pour les façades les coloris suivants : vert astral pour le gymnase et naturel pour la salle de gymnastique. Il est convenu que le conseil municipal visite la nouvelle salle de gymnastique : le samedi 19 novembre à 9 h 30.

### Avenant n° 2 - MACCANIN – Lot n° 6

L'assemblée rejette la proposition d'avenant n° 6 à 600 E H. T. pour la pose de carrelage dans le local ménage. Il est demandé l'application du prix du marché.

### Contrat d'entretien pour la chaudière

Est acceptée à l'unanimité la proposition de contrat d'entretien de l'entreprise PALISSOT pour l'installation complète du chauffage et de la ventilation de la salle de gymnastique. Coût : 1 422.27 hors taxe

## 2022.76 - RENOVATION DU CHEMIN DE DOUVOT

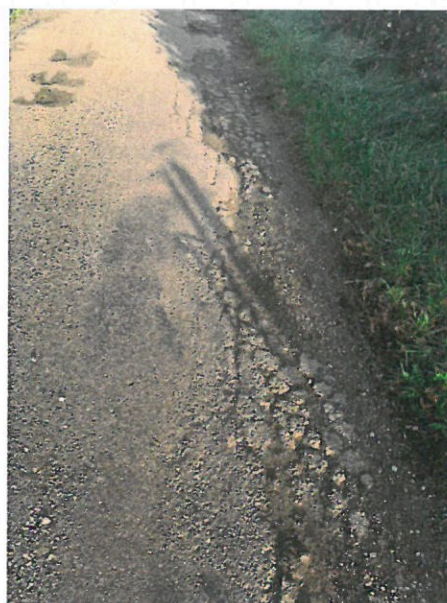
L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité

- décide et s'engage à réaliser les travaux de remise en état de la route qui conduit de ROULANS, Hameau des Trouillets à Douvot (Commune de Douvot) en très mauvais état, pour un prix de 31 702.00 E H. T. – trente et un mille sept cent deux euros hors taxe,
- accepte le plan de financement suivant :

. Subvention Etat D. E. T. R. 30 % .....	9 510.60 E
. Reste à la charge de la commune .....	22 191.40 E
<b>Total H. T. ....</b>	<b>31 702.00 E</b>

[Tapez ici]

- s'engage à porter cette dépense au budget primitif 2022.



## **2022.77 - AMENAGEMENT RUE DES VERGERS ET OUVERTURE LIAISON ST ETIENNE-LAISSEY**

► Réunion en mairie avec M. KHEDIM du S. T.A. prévue le 6 décembre à 9 h pour les deux dossiers

### **► MAITRISE D'OEUVRE**

Sur proposition du maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de recourir au Cabinet COQUARD pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la rue des Vergers et d'ouverture de la liaison entre le chemin de la Vie de Saint-Etienne et Laissey pour un coût de :

Maitrise d'œuvre ..... 15 010.00 E H. T.

Plan topographique ... 2 114.75 E H. T.

Les travaux estimés entre 250 et 300 000 E comprennent l'aménagement de trottoirs du 2 rue des Vergers jusqu'à la fontaine, du carrefour rue des Oches/rue des Vergers et de la future liaison entre la Vie de St Etienne et Laissey.

Le maire est mandaté pour la signature des documents correspondants et de toutes pièces s'y rapportant.

[Tapez ici]



## 2022.78 - ADJOINT TECHNIQUE – MODIFICATION DUREE DE TRAVAIL

L'exposé du maire entendu, l'assemblée, à l'unanimité, accepte la modification du poste d'adjoint technique, ayant pour mission le ménage dans tous les bâtiments communaux avec :

Passage de sa durée de travail : de 24 h à **27 h hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022.**

Cette augmentation est due à la nouvelle tâche confiée : entretien de la nouvelle salle de gymnastique.

## 2022.79 – ACTUALISATION TARIFS DE REMPLACEMENT DE LA VAISSELLE

A la demande du maire, sont approuvés à l'unanimité les tarifs ci-dessous pour le remplacement de la vaisselle :

Remplacement Vaisselle	Pour mémoire 2013	Pour mémoire 2014	Vote 2015	Vote 2022
Flûtes	0.00	0.00	0.00	2.50
Assiettes et tasses	4.80	4.80	5.30	5.30
Verres	2.20	2.20	2.40	2.40
Couteaux	1.00	1.00	1.10	1.10
Fourchettes et cuillères	1.00	1.00	1.10	1.10
Cuillères à café	0.50	0.50	0.60	0.60
Légumiers 26 cm	5.00	5.00	5.00	5.00
Légumiers 24 cm	6.50	6.50	6.50	6.50
Pots à eau	17.00	17.00	17.00	17.00
Paniers à pain	7.00	7.00	7.00	7.00
Plats ovales 40 cm	6.00	6.00	6.00	6.00
Plats ovales 45 cm	8.00	8.00	8.00	8.00
Plats ronds 33 cm	7.00	7.00	7.00	7.00
Plateau antidérapant	25.00	25.00	25.00	25.00
Plateau de service	5.00	5.00	5.00	5.00
Couteau à découper	18.00	18.00	18.00	18.00
Couteau à pain	55.00	55.00	55.00	55.00
Cuillère à service	6.50	6.50	6.50	6.50
Fourchette à service	6.50	6.50	6.50	6.50
Louche	4.00	4.00	4.00	4.00
Balai	5.00	5.00	5.00	5.00
Serpillère	1.00	1.00	1.50	1.50
Pelle et Balayette	5.00	5.00	5.00	5.00
Seau	3.00	3.00	3.00	3.00
Coupe à glace	2.00	2.00	2.00	2.00

Ces tarifs s'appliqueront jusqu'à la fin de la mandature, donc de 2022 à 2026.

## 2022.80 - VENTE RESINEUX EN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

A l'unanimité, est modifié le tableau de destination des coupes approuvé le 29 septembre dernier.

Les résineux en parcelles 3, 4, 12, 20, 21, 26, 36 et 38 passent en ventes groupées, par contrats d'approvisionnement. Nouveau tableau à jour ci-dessous :

	EN VENTES PUBLIQUES (adjudications) (1)					EN VENTES GROUPEES, PAR CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT (3)			
	(préciser les parcelles et, pour les feuillus, les essences)	En bloc et <u>sur pied</u>	En futaie <u>affouagère</u> (2)	En bloc <u>façonné</u>	Sur pied à <u>la mesure</u>	Façonnées à la mesure	Grumes	Petits bois	Bois énergie
Résineux		X							
Feuillus	10, 18	Essences : 2, 24, 33	Essences :	X	X	Grumes	Trituration Billons	Bois bûche Bois énergie	
						Essences :	<u>Résineux</u> 3, 4, 12, 20, 21, 26, 36, 38	6, 12	

## 2022.72 – COLIS OU REPAS ET LUMIERES DE NOEL

### Colis ou Repas

Suite au dernier conseil, le maire demande un vote pour l'organisation (ou pas) d'un repas de Noël pour les anciens, compte tenu le contexte sanitaire et le peu d'inscrits lors de la dernière édition.

Par 9 voix pour et 5 contre, il est décidé d'organiser un repas qui aura lieu le Dimanche 22 janvier 2023, à la condition d'avoir un minimum de 50 inscrits.

Le tarif pour les accompagnants est maintenu à 25 euros.

Les aînés de plus de 70 ans, qui ne souhaitent pas participer au repas, bénéficieront d'un colis, livré à leur domicile entre le 15 et le 17 décembre 2022.

### Lumières de Noël

Par 12 voix pour et 2 abstentions, est maintenue l'installation et décoration du sapin sur la place du Souvenir français. Sera retenu le devis de l'électricien le moins élevé pour cette prestation.

[Tapez ici]

L'extinction des guirlandes aura lieu simultanément avec celui de l'éclairage public.

**Extinction de l'éclairage public**

Le maire précise que l'horaire initialement prévu – de 23 h à 5 h – a dû être décalé à – 23 h – 6 h avec démarrage de cette mesure le 3 novembre.

  Le Maire,  
Alain JACQUOT